



SYSTEME DE COTISATION



Ce système et les tarifs qui en découlent reposent sur les dons volontaires effectués par les personnes imposables. Il permet d'augmenter la trésorerie du club et ainsi **le renouvellement plus rapide des matériels mis à la disposition des adhérents. Ce mode de paiement est sans incidence sur la cotisation réelle de l'adhérent (cf explications ci-dessous)**

PRINCIPES D'APPLICATION

- Egalité de coût réel des licences entre personnes imposables et personnes non imposables,
- Pour les personnes imposables désirant adhérer au système (volontaires) :
 - Etablissement de deux chèques (un pour la partie don, l'autre pour le restant de la cotisation)
 - Une cotisation initiale plus élevée que celle des personnes non imposables **mais remise ultérieure d'un certificat de reçu de don (CERFA n° 11580) par le club** qui, joint à la déclaration d'impôts, permet de bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 66% du don. **Ainsi, le coût final d'une licence est rigoureusement le même que celui d'une personne non imposable ou non volontaire.**

Catégorie	Année de Naissance	Non imposable ou Non volontaire	Adhérent Imposable / Volontaire		
			Don	Cotisation	Total
U07	2010/11/12	135€	1 Chèque de 76€ (don donnant lieu à remise CERFA) + 1 chèque de 109€		185€
U09	2009-2008	145€	1 Chèque de 81€ (don donnant lieu à remise CERFA) + 1 chèque de 117€		198€
U11	2007-2006	160€	1 Chèque de 89€ (don donnant lieu à remise CERFA) + 1 chèque de 130€		219€
U13	2005-2004	170€	1 Chèque de 95€ (don donnant lieu à remise CERFA) + 1 chèque de 138€		233€
U15	2003-2002	175€	1 Chèque de 98€ (don donnant lieu à remise CERFA) + 1 chèque de 142€		240€
U17	2001-2000	180€	1 Chèque de 101€ (don donnant lieu à remise CERFA) + 1 chèque de 146€		247€
U20	1999-98-97	190€	1 Chèque de 106€ (don donnant lieu à remise CERFA) + 1 chèque de 154€		260€
Seniors	1996 & avant	190€	1 Chèque de 106€ (don donnant lieu à remise CERFA) + 1 chèque de 154€		260€
Loisirs	1996 & avant	120€	1 Chèque de 67€ (don donnant lieu à remise CERFA) + 1 chèque de 97€		164€
Dirigeant & Technicien	1996 & avant	32€	1 Chèque de 18€ (don donnant lieu à remise CERFA) + 1 chèque de 26€		44€
Technicien Joueur	1996 & avant	66€	1 Chèque de 37€ (don donnant lieu à remise CERFA) + 1 chèque de 53€		90€
Pour le paiement : <ul style="list-style-type: none">- Chèques vacances- Coupons sport- Paiement C.E- Chèques (3 possible)- Espèces			Total de la Cotisation : _____ € ► 3 ^{ème} licencié et plus d'une même famille: = - 20 % sur la cotisation la moins élevé		
			BESOIN D'UNE ATTESTATION ... COCHER LA CASE <input type="checkbox"/>		

Personnes recevant une allocation de Comités d'entreprises

Complément à effectuer sur la partie cotisation : exemple : des parents imposables et souhaitant faire un don, inscrivent leur fils ou fille (minime U 15) et reçoivent 50 € du comité d'entreprise. Le paiement sera de 142 € - 50 € = 92 € + chèque de 98 € (don).

DONS DE PERSONNES NON ADHERENTES

La famille proche de l'adhérent (grands-parents,.....) ou toute autre personne peut aussi effectuer des dons au profit du BCFMM (dons ouvrant au même pourcentage de réduction d'impôts pour les personnes imposables).

REGLEMENT EN 3 FOIS

Le don ne pourra pas être fractionné, et il devra être réglé avant le 31 décembre. Le fractionnement se fera donc sur la cotisation : exemple : des parents imposables et souhaitant faire un don, inscrivent leur fils ou fille (minime U 15) le paiement sera : 1 chèque de 98 € (don) et 142 € en 3 chèques 48 €, 47 € et 47 €

MESURES COMPLEMENTAIRES

- 1) Les dossiers de d'inscription devront être déposés dès la première séance.
- 2) Le remboursement de la cotisation pour la saison pourra se faire pendant les 2 premières semaines, toutefois la part versée par le club au comité, à la ligue, et à la Fédération Française de basket Ball sera déduite de celui-ci.
- 3) Au-delà des deux semaines, aucun remboursement de cotisation ne sera possible.

BASKET CLUB DE FREPILLON-MERIEL-MERY